

**Justificatif de Contractualisation Premier Acheteur
pour l'accès à des Aides du Plan Filière Régional Bovins Viande 2023-2027**

Pour bénéficier d'appuis techniques au maintien et au développement de la filière de bovins finis en région, l'éleveur vendeur et son 1^{er} acheteur doivent prouver l'existence entre eux d'un contrat répondant aux exigences EGALIM 2. Ce document sera considéré comme preuve de contrat et est donc à signer par l'éleveur et son acheteur.

<u>Coordonnées de l'Eleveur :</u> Nom de l'Exploitation : Nom et prénom du responsable : Adresse : Tel/Mail :
--

<u>Coordonnées de l'Acheteur :</u> Nom de l'entreprise : Nom et prénom du responsable achat : Adresse : Tel/Mail :

Catégories de bovins finis :

- Génisses
- Vaches
- JB

Démarches de valorisation :

SIQO : OUI NON

Démarche Régionale « *Ma Région, Ses Terroirs* » OUI NON

Autres.....

Attestation d'engagement dans la contractualisation

Nous soussignons, (*Identité Eleveur*)en qualité d'Eleveur, et (*Identité du responsable d'achat*)en qualité de d'acheteur de bovins finis, attestons que nos relations commerciales font l'objet d'un approvisionnement contractualisé dans le respect de la loi EGALIM 2.

Fait à, le

Eleveur :.....
Prénom, Nom et Signature – cachet

Acheteur :.....
Prénom, Nom et Signature - cachet